



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
25 avril 2006

Français
Original: Anglais

**Commission pour la prévention
du crime et la justice pénale**
Quinzième session
Vienne, 24-28 avril 2006

Projet de rapport

Rapporteuse: Carmen Lídia **Richter Ribeiro Moura** (Brésil)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a tenu sa quinzième session à Vienne du 24 au 28 avril 2006. Elle a tenu [...] séances. Le Président de la Commission a ouvert la session et a fait une déclaration liminaire. Le Directeur exécutif de l'ONUDC et Julia Ormond, Ambassadrice itinérante de l'ONUDC pour la lutte contre la traite des personnes, ont fait des déclarations liminaires. Ont également fait des déclarations l'observateur du Kenya (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique), le représentant de la Bolivie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), l'observateur du Panama (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et l'observateur de la République de Moldova (au nom du GOUAM).

B. Participation

2. Les représentants de [...] États membres de la Commission ont participé à la quinzième session. Étaient également présents les observateurs de [...] autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de [...] États non membres de l'Organisation, des représentants d'organismes du système des Nations Unies et des observateurs des instituts du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, de [...] organisations intergouvernementales et de [...] organisations non gouvernementales. On trouvera à l'annexe [...] du présent rapport la liste des participants.



C. Élection du Bureau

3. Le Président de la Commission a rappelé que, dans sa résolution 2003/31 du 22 juillet 2003 intitulée “Fonctionnement de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale”, le Conseil économique et social avait décidé qu’à compter de 2004 la Commission devrait, à la fin de sa session, élire son Bureau pour la session suivante et l’encourager à jouer un rôle actif dans la préparation des réunions ordinaires ainsi que des réunions intersessions informelles de la Commission.

4. Conformément à ladite résolution et à l’article 16 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission a tenu, immédiatement après sa quatorzième session, le 27 mai 2005, une séance de la quinzième session à la seule fin d’élire le nouveau président et les autres membres du Bureau.

5. Le 27 mai 2005, la Commission a élu pour sa quinzième session les membres du Bureau ci-après:

<i>Fonction</i>	<i>Groupe régional</i>	<i>Membre élu</i>
Président	Groupe des États d’Europe occidentale et autres États	Gabriele de Ceglie (Italie)
Troisième Vice-Président	Groupe des États d’Europe orientale	Vasyl Pokotylo (Ukraine)

6. Pendant l’intersession, le Groupe des États d’Asie a nommé au poste de Premier Vice-Président désigné Ali Sarwar Naqvi (Pakistan) qui, par la suite, a indiqué qu’il n’était pas en mesure de s’acquitter de ses fonctions, et le Groupe des États d’Amérique latine et des Caraïbes a nommé au poste de Rapporteur désigné Carmen Lúdia Richter Ribeiro Moura (Brésil).

7. À sa séance d’ouverture, le 24 avril 2006, conformément à l’article 19 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission a élu le premier et le deuxième Vice-Président ainsi que le Rapporteur. Le Bureau de la Commission à sa quinzième session se composait comme suit:

<i>Président:</i>	Gabriele de Ceglie (Italie)
<i>Premier Vice-Président:</i>	Shahbaz (Pakistan)
<i>Deuxième Vice-Président:</i>	Ayman Ahmed Mokhtar El Gammal (Égypte)
<i>Troisième Vice-Président:</i>	Vasyl Pokotylo (Ukraine)
<i>Rapporteuse:</i>	Carmen Lúdia Richter Ribeiro Moura (Brésil)

8. Un groupe composé des présidents des cinq groupes régionaux (les observateurs ou les représentants de la Bulgarie, du Kenya, de l’Inde, des Pays-Bas et du Panama), ainsi que du représentant de la Bolivie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et du représentant de l’Autriche (au nom des États membres de l’Union européenne) a été créé afin d’aider le Président de la Commission à régler les

questions d'organisation. Ce groupe et le Bureau élu ont constitué le Bureau élargi prévu dans la résolution 2003/31 du Conseil économique et social. Le Bureau élargi de la Commission s'est réuni le [...] avril pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 1^{re} séance, le 24 avril, la Commission a adopté par consensus l'ordre du jour provisoire (E/CN.15/2006/1), que le Conseil économique et social avait approuvé par sa décision 2005/249 du 22 juillet 2005. Elle a également adopté par consensus les annotations à l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux figurant dans le même document. L'ordre du jour se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
4. Débat thématique: "Optimiser l'efficacité de l'assistance technique aux États Membres dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale".
5. Suite donnée au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.
6. Coopération internationale dans la lutte contre la criminalité transnationale:
 - a) Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et Protocoles s'y rapportant;
 - b) Convention des Nations Unies contre la corruption;
 - c) Prévenir, combattre et punir le trafic d'organes humains;
 - d) Fraude, abus et falsification d'identité à des fins criminelles et infractions connexes.
7. Intensification de la coopération internationale et de l'assistance technique en vue de prévenir et combattre le terrorisme.
8. Utilisation et application des règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale:
 - a) Instruments de collecte d'informations sur les règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale;
 - b) Protection contre le trafic de biens culturels;
 - c) Lutte contre la propagation du VIH/sida dans les structures de la justice pénale, les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires.
9. Gestion stratégique et questions relatives au programme:
 - a) Fonctionnement de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, y compris sa revitalisation;
 - b) Questions relatives au programme.

10. Ordre du jour provisoire de la seizième session de la Commission.
11. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quinzième session.

E. Documentation

10. On trouvera à l'annexe [...] du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa quinzième session.
-